

Provence-Alpes-Côte d'Azur : avec 39€ par mois les ados sont parmi les plus gâtés de France



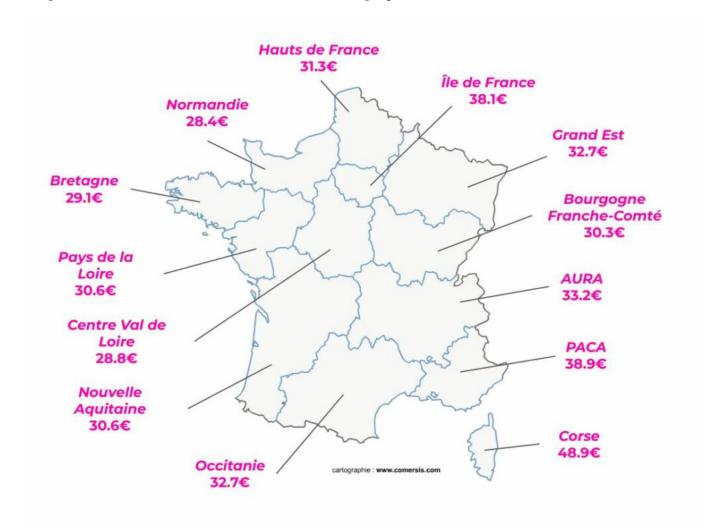
Pour la 4^{ème} année consécutive, le baromètre « Argent de poche » réalisé par le Teenage Lab de Pixpay, la carte de paiement des ados copilotée par les parents, délivre des chiffres inédits. Les parents provençaux arrivent en seconde position des parents les plus généreux.

Cette année, le montant moyen d'argent de poche récurrent des adolescents est de 36€. Un chiffre en hausse depuis 2 ans déjà, puisqu'il était de 31€ en 2021 et de 33€ en 2022. Entre 2022 et 2023, le montant moyen d'argent de poche a connu une hausse de 9%. C'est plus que l'inflation de 5,6% mesurée en janvier dernier. Cette moyenne doit être relativisée. Seuls 57% des enfants, soit à peine plus d'1 sur 2, touchent régulièrement de l'argent de poche (contre 50% en 2022). Parmi eux, 86% perçoivent le pécule



mensuellement et 14% de façon hebdomadaire.

Les 10-12 ans touchent 24€, les 12-14 ans 26€, les 14-16 ans 32€, les 16-18 ans 42€ et les 18 ans et plus 56€ en moyenne. Aussi, les papas ont tendance à donner plus d'argent de poche que les mamans. En moyenne, le montant mensuel d'argent de poche est de 42€ quand ce sont les papas qui gèrent, contre 34€ pour les mères. Pour autant, ce sont les femmes qui gèrent dans 70% des familles.



cartographie: www.comersis.com / Teenage Lab de Pixpay

L'argent de poche : un nouveau critère pour mesurer les inégalités sur le territoire français

L'enquête réalisée par le Teenage Lab de Pixpay met en évidence de grandes disparités entre les montants d'argent de poche distribué aux adolescents selon les régions. A l'échelle du pays, les ados des régions Corse et Provence-Alpes-Côte d'Azur sont les mieux lotis, avec respectivement 48,9€ et 38,9€ d'argent de poche en moyenne.



A l'inverse, les Normands et les Centro-ligériens sont statistiquement les moins gâtés, avec respectivement 28,4€ et 28,8€ par mois. Les adolescents d'Île-de-France se classent en 3^e position, derrière la Corse et la région PACA, avec 38,1€ qui tombent chaque mois dans leur poche.

L'enquête s'appuie sur 2,8 millions de transactions réalisées par plus de 150 000 adolescents (10-18 ans) utilisateurs français de Pixpay entre septembre 2022 et juin 2023.

CCI / CMA : les deux chambres signent une convention de coopération



Vendredi 16 juin, la chambre de commerce et d'industrie (<u>CCI</u>) de Provence-Alpes-Côte d'Azur et celle de métiers et de l'artisanat (<u>CMA</u>) ont signé une convention de coopération.

Renforcer la collaboration opérationnelle sur des enjeux stratégiques, détecter les synergies efficientes et déployer plus d'actions communes ? C'est l'objet de la convention liant pour 4 ans les deux chambres



régionales dont les réseaux se mobilisent auprès de 550 000 entrepreneurs dans les territoires : artisans, commerçants, industriels, indépendants... Les objectifs de cette convention sont d'accentuer la coordination CCI/CMA, d'initier des actions communes et de poursuivre la contribution au sein du club de la conjoncture et du collectif des acteurs économiques.

- « Avant même cette convention, la coopération était déjà concrète pour les équipes CMA et CCI en Provence-Alpes-Côte d'Azur : des actions menées conjointement sur les territoires pour redynamiser les centres-villes, faciliter les transitions, soutenir chaque étape de l'entrepreneuriat, accompagner face aux difficultés, a déclaré Philippe Renaudi, président de la CCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'objectif aujourd'hui et à l'horizon 2026 est de travailler de concert sur des enjeux comme l'international, l'apprentissage, le foncier économique... Ce rapprochement se fait en cohérence, en conservant les spécificités de nos chambres consulaires. »
- « La volonté commune est bien de maintenir des relations de proximité privilégiées avec les entreprises pour les soutenir et les accompagner tout au long de leur vie, a poursuivi <u>Yannick Mazette</u>, président de la CMA de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Très impliqué sur les problématiques environnementales comme la formation des jeunes et l'emploi, l'objectif à l'horizon 2026, comme précisé par le Président Renaudi est bien de travailler de concert sur les enjeux majeurs pour le développement de notre région, de nos entreprises, de notre jeunesse qui représente notre avenir. »





Yannick Mazette (à gauche) et Philippe Renaudi (à droite) signent la convention de coopération © DR

J.R.



Téléthon 2022 : le Vaucluse a collecté plus d'argent qu'en 2021



Les chiffres définitifs des dons récoltés lors de la dernière édition du <u>Téléthon</u> organisée en décembre dernier viennent d'être annoncé. Et si globalement la somme récoltée en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est supérieure à <u>celle de l'année 2021</u>, le Vaucluse, lui aussi, s'est montré plus généreux.

« Après deux années de crise sanitaire majeure, nous avons retrouvé le Téléthon comme on l'aime, plein de joie, de fête et de solidarité avec des milliers d'animations dans toute la France, a affirmé <u>Laurence Tiennot-Herment</u>, présidente de l'<u>AFM-Téléthon</u>. Vous étiez nombreux à nos côtés et cette force du collectif donne les moyens aux chercheurs d'obtenir de nouvelles victoires. »

90 839 067€. C'est la somme qui a été récoltée au niveau national. 5 614 203€ ont été recueillis en Paca, dont 544 108€ en Vaucluse. En 2021, le département avait récolté 541 138€. Pour ce qui est des départements voisins, les Alpes-De-Haute-Provence ont rassemblé 193 168€, les Hautes-Alpes 169 463€, les Alpes-Maritimes 1 369 292€, les Bouches-du-Rhône 2 045 337€ et le Var 1 250 702€.



Le Téléthon 2023 aura lieu les 8 et 9 décembre. « Nous continuons le combat, plus déterminés que jamais car pour de nombreuses familles aujourd'hui sans traitement, il n'y a pas de plan B », a conclu la présidente de l'association.

V.A.

La Région Sud s'allie à la startup avignonnaise Brad en faveur des agriculteurs





La <u>Région Sud</u> a sélectionné <u>Brad Technology</u> pour mettre en place son projet 'Sols ouverts'. Un appel à candidature est lancé auprès des agriculteurs. 100 sondes agricoles seront mis à disposition des candidats choisis afin qu'ils puissent tester les bénéfices apportés par les données collectées au sein de leurs parcelles et les prédictions présentées dans l'application



Brad.

Les candidats seront choisis en fonction de leur localisation, altitude, type de sol, ou encore de leur type de culture. Les sondes permettront de visualiser les risques en temps réel et de consulter les données historisées. Le projet 'Sols ouverts' a pour objectif de donner l'accès et d'accélérer la familiarisation des agriculteurs et de leur écosystème aux outils numériques dans un modèle collaboratif avec l'accès à des données en masse partagées. Ils pourront donc échanger sur divers sujets concernant les données récoltées sur leurs parcelles.

Si ce projet présente de nombreux bénéfices pour les agriculteurs de la Région Sud, il en présente également pour la startup Brad Technology. 'Sols ouverts' va permettre le financement d'une pré-série d'une de 100 sondes et ainsi d'accélérer l'évolution de la startup, d'une part en obtenant davantage de données sur différents terrains, d'autre part en étendant le rayonnement de Brad en élaborant des collaborations avec des organismes professionnels, des startups et d'autres sociétés sur les sujets de la donnée agricole.

Pour candidater pour le programme 'Sols ouverts', il suffit de remplir et d'envoyer <u>le formulaire prévu pour</u> sur le site de Brad. Les coopératives peuvent également candidater pour leurs adhérents. Une fois les candidats choisis, les sondes seront fournies à partir de janvier 2023 pour une durée de 1 an. Le projet est financé par le <u>Programme d'investissements d'avenir (PIA3)</u> mis en place par l'État pour contribuer au développement durable et à la croissance verte, par la Région Sud, et par <u>Bpifrance</u>, avec l'aide du <u>Pôle SCS</u>.

V.A.

54 000 points de charge électrique en Paca, dont 9500 en Vaucluse

17 novembre 2025 |



Ecrit par le 17 novembre 2025



La France vient de passer le cap du million de points de charge privés et publics raccordés au réseau public de distribution d'électricité. 54 000 se situent en Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont 9500 en Vaucluse.

C'est ce que révèlent les premiers chiffres du second semestre d'Enedis. En France, le nombre de points de charge électrique a donc augmenté de +61% par rapport à la même période en 2021. Sur les 54 000 situés en Paca, 40 000 sont dans les Bouches-du-Rhône, 9500 dans le Vaucluse, 2500 dans les Alpes-de-Haute-Provence et 2000 dans les Hautes-Alpes.

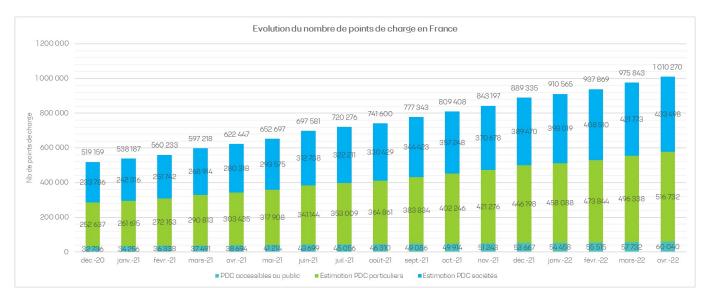
Ces points de charge permettent de charger les 900 000 véhicules électriques et hybrides rechargeables sont en circulation en France. Selon une enquête de BVA datant de 2020, ils seront 17 millions en 2035 à se recharger via le réseau électrique de distribution géré par Enedis.

Une répartition inégale entre le privé et le public

Enedis constate une augmentation progressive du nombre de points de charge estimés. Celui-ci a quasiment doublé depuis décembre 2020. Cependant, sur le million de points de charge en France, seulement 6% sont accessibles au public, c'est-à-dire accessibles en voirie ou sur les sites publics comme



les parkings de mairies, les centres commerciaux, les parkings publics, etc. 52% des points de charge estimés privés sont situés chez les particuliers, et 43% dans les entreprises.



89% des utilisateurs de véhicules électriques effectuent leur recharge principale à domicile. Mais près de la moitié des Français vit en copropriété. On dénombre environ 180 000 copropriétés disposant de plus de 10 logements et d'un parc de stationnement, ce qui représente environ 6,9 millions de places de parking. Pourtant, seulement 2% des copropriétés sont équipées d'infrastructures de recharge.

Vers un meilleur déploiement des points de charge accessibles au public ?

Pour Enedis, il est nécessaire d'anticiper les impacts de ce nouvel usage sur le réseau pour continuer à garantir la qualité d'alimentation à tous ses clients. Au vu des inégalités entre le privé et le public, l'entreprise s'engage et participe activement aux réflexions pour le déploiement des points de charge ouverts au public.

En Vaucluse par exemple, Enedis a accompagné l'élaboration des schémas directeurs des Infrastructures de recharge de véhicule électrique (IRVE), un document qui permet de définir les ambitions de déploiement des points de charge ouverts au public. Cette synergie entre les différents acteurs, entités publiques et syndicats a permis de participer à la mise en cohérence des actions de chacun.

La région Paca fait tout de même partie des zones les mieux équipées du pays.

V.A.



Economie sociale et solidaire, appel à candidatures



Le Mouvement associatif Sud PACA et 5 autres organisations de référence en Provence-Alpes-Côte d'Azur s'allient pour vous proposer un accompagnement personnalisé selon le stade d'avancement de votre projet d'entreprise.

A vos marques, prêt ? Partez!

Vous avez un projet de développement ou de création d'entreprise dans l'économie sociale et solidaire ? MPE ESS (Mon projet d'entreprise de l'Économie sociale et solidaire) est un nouveau programme d'accompagnement pour simplifier votre parcours d'entrepreneur. Candidatez à la 2e promotion jusqu'au 30 septembre 2022.

Si vous souhaitez créer votre entreprise sous un statut juridique de l'ESS, <u>le parcours création</u> – capsule intensive d'accompagnement en 6 semaines – est fait pour vous.



- Si vous souhaitez accroitre l'impact social & environnemental de votre entreprise et lever des fonds responsables, venez participez à une riche aventure collective sur une année - optez pour <u>le parcours développement</u>.

Pour en savoir plus sur les parcours et/ou obtenir du soutien dans le dépôt de votre candidature, venez rencontrer en septembre un référent dans votre département (04 - 05 - 06 - 13 - 83 et 84), <u>consulter le calendrier des réunions collectives</u>.

Calendrier

Date limite de candidature : 30 septembre 2022 à 18h (Les candidatures seront retenues après examen par le comité de sélection. Elles seront étudiées au fur et à mesure de leur réception).

Annonce de la sélection : au plus tard le 7 octobre 2022 Lancement de l'accompagnement : novembre 2022

Qui peut répondre ?

- Parcours création : entrepreneurs de l'ESS avant la création
- Parcours développement : dirigeant.e d'une entreprise / structure employeuse de l'ESS crée depuis plus d'un an et présentant un modèle économique dont 30% des ressources ne sont pas issues des subventions publiques

Pourquoi répondre?

Pour être accompagné par des professionnels de l'ESS. 6 organisations de référence de l'entrepreneuriat social et solidaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur s'allient pour vous accompagner. Votre conseiller, référent sera un expert de votre secteur d'activité.

Pour bénéficier d'un accompagnement personnalise adapte au stade d'avancement de votre projet

Le format de l'accompagnement en 3 axes | formations collectives | accompagnement individuel | temps de coopération et échanges entre pairs | permettra un accompagnement au plus près de vos besoins, dans une démarche permanente de coconstruction des solutions.

Pour rejoindre une communauté d'entrepreneurs inspirants

Tout au long du parcours, vous rencontrerez d'autres entrepreneurs engagés. Vous pourrez ainsi constituez votre réseau de soutien et développer votre réseau d'affaire!

Pour développer votre réseau

Nous faciliterons votre mise en relation avec de potentiels partenaires financiers, partenaires privés et partenaires publics.

Candidature et contact

votre contact: mpe-ess@cresspaca.org tel: 06 34 32 48 25

Pour préparer votre candidature





<u>Télécharger le document de préparation à votre candidature | MPE Parcours Développement Télécharger le document de préparation à votre candidature | MPE Parcours Création MH</u>



DR